



**Communiqué de presse (30.09.2015)**

## « La prévention de l'usage de drogues : un concept global autour d'objectifs convergents »

**Rencontre des Coordinateurs Nationaux 'Drogues' de l'UE, 28-29.09.2015, Luxembourg**

Dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne, les 28 Coordinateurs Nationaux 'Drogues' des États membres se sont réunis pendant deux jours au Luxembourg. Cette rencontre constitue en fait l'unique occasion pour les coordinateurs de s'échanger sur des sujets d'actualité au niveau national et international et en rapport avec la stratégie et les plans d'action antidrogue de l'UE.

Le forum a été inauguré, le lundi 28 septembre, par la ministre de la Santé, Lydia Mutsch et présidé par le Coordinateur National 'Drogues' du Luxembourg, Dr Alain Origer.

### La prévention dans tous ses états

Placé sous le thème « La prévention de l'usage de drogues : un concept global autour d'objectifs convergents », ce forum se veut un plaidoyer en faveur de la diversification des efforts face au phénomène de l'usage de drogues qui pose continuellement de nouveaux défis. C'est également une invitation à l'échange entre les États dont les efforts nationaux dans le domaine des drogues et addictions présentent certes des spécificités mais également de nombreux points en commun.

L'Union européenne a depuis toujours basé sa politique anti-drogue sur des données scientifiques et sur une approche équilibrée qui préconise un 'dosage' raisonné de mesures de réduction de la demande, de réduction de l'offre et de toute autre mesure ayant prouvé son efficacité auprès des différentes populations cibles.

Selon Lydia Mutsch, cette approche doit également être 'concertée' : *« Je crois en effet que l'ensemble de nos réponses ou des actions que nous projetons de mettre en place ne peuvent développer leur plein potentiel que si elles s'inscrivent dans une approche globale où l'ensemble de nos réponses est plus que la somme de mesures bien pensées, mais isolées ».*

La ministre de la Santé a aussi évoqué les projets plus sensibles, comme les salles de consommation médicalement supervisées de drogues ou des projets de testing de produits psychoactifs dans les milieux festifs. D'après la ministre, ces actions sont uniquement possibles, et par ailleurs efficaces, si au préalable, et au-delà de la mise en place d'un cadre réglementaire adéquat, il y a consensus entre les autorités sanitaires, répressives et judiciaires, tout comme entre les autorités nationales et locales.

Comme l'a expliqué Alain Origer, Coordinateur National 'Drogues' au Luxembourg, *« Il importe de savoir, que l'usage de drogues et ses corollaires en termes de santé et de sécurité publique ne se conforme pour la plupart pas à nos stratégies d'action. Il est dès lors important que nos actions soient continuellement remises en question, réajustées et complétées au fil des nouvelles substances qui*



*apparaissent sur le marché des produits psychoactifs et des comportements de consommation dans une société, qui est pareillement changeante et dynamique ».*

### Placer l'individu et sa santé au centre des préoccupations

Dans le cadre de leur rencontre, les Coordinateurs 'Drogues' des 28 Etats membres ont eu l'occasion de visiter le Centre Abrigado, (Structure combinée de jour et de nuit avec salle de consommation pour usagers de substances illicites du Comité national de défense sociale CNDS). En effet, la « Fixerstuff » peut servir de modèle pour l'implémentation de structures similaires dans d'autres États-membres.

Selon le coordinateur 'Drogues' : *« Lorsque nous essayons de réduire la consommation de drogues dans la population générale ou les conséquences négatives de l'abus de produits psychoactifs dans différents groupes cibles, nous poursuivons en réalité toujours un seul et même but, à savoir : prévenir les dommages liés à l'usage de drogues et à ses corollaires. La seule variable dans cette 'Équation Préventive' est le moment auquel nous pouvons ou devons intervenir ».*

Dans ce sens, la stratégie et le plan d'action antidrogue actuels de l'UE conçoivent, d'un côté, le concept de réduction de la demande de drogue comme étant une série de mesures d'égale importance et à effets complémentaires ; et de l'autre, visent à améliorer la disponibilité et l'efficacité des mesures de prévention.

*« Il est probablement illusoire de croire que nous pouvons empêcher que certains de nos jeunes et moins jeunes, expérimentent avec des produits psychoactifs, en usent ou en abusent », déclare Alain Origer. « Ce que nous pouvons faire toutefois est d'agir, dans la mesure du possible, à tous les niveaux et moments dans cette relation dynamique qui lie l'être humain à des produits qui altèrent son état de conscience, leur instrumentalisation au service du bonheur individuel et les comportements addictifs qui peuvent en découler ».*

Toutes les actions, projets, offres et programmes élaborés, occupent ainsi des positions différentes dans le spectre des interventions préventives, mais ils ont en commun de placer la prévention de dommages potentiels associés à l'usage de drogues, l'individu et sa santé au centre des préoccupations.

### Les priorités de la Présidence luxembourgeoise en matière de drogues

Dans le cadre de la Présidence, le Luxembourg préside également le « Groupe Horizontal Drogues » du Conseil de l'Union européenne.

Parmi les priorités, figure l'accord des 28 sur des normes minimales pour le traitement de personnes toxicomanes, englobant l'ensemble des options de traitement dans des environnements très diversifiés (comme p.ex. en prison). Cet accord constitue un vrai pas en avant, sachant qu'il existe encore des différences significatives entre les États membres.

Un deuxième dossier que la Présidence a choisi de thématiser est l'abus de médicaments psychoactifs soumis à prescription ; un phénomène qui prend des dimensions alarmantes, et qu'il est impératif de



mettre à l'agenda européen afin d'augmenter la sensibilisation publique vis-à-vis de cette problématique grandissante.

Un autre dossier fort complexe qui tient à cœur à la Présidence luxembourgeoise, concerne la mise en place d'un mécanisme européen plus efficient de détection et de réglementation de substances synthétiques afin de contrecarrer la vague de nouvelles drogues synthétiques qui arrivent sur le marché. La Présidence – qui peut se féliciter déjà d'une certaine percée - est en train de finaliser un projet de directive comprenant un volet préventif et réglementaire, et en mettant un accent particulier sur la santé publique.

Finalement, la Présidence luxembourgeoise est en train de préparer la session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le problème mondial des drogues, qui aura lieu en avril 2016. Il s'agit d'un rendez-vous international de grande envergure et d'un enjeu considérable en vue duquel il revient à la Présidence d'articuler clairement les positions et convictions de l'UE.

*Communiqué par le ministère de la Santé.*